



Quel est mes droits et devoirs envers mon beau fils de 17 ans et demi

Par **jogelso**, le **12/08/2019** à **11:48**

Bonjour je voudrai savoir si par rapport à la loi je suis obligé d accepter mon beau fils qui vivait en Italie avec son père je suis marié avec sa mère et celle ci veut le ramener dans notre foyer il a 17 ans et 7 mois et c est un voyous et un voleur que puige faire pour etre en règle avec la loi merci de votre réponse

je precise que la maison ou l on vit m appartient de plein droit et pas à mon épouse

Par **youris**, le **12/08/2019** à **12:15**

bonjour,

si votre épouse a l'autorité parentale sur son enfant mineur, en l'épousant vous avez accepté que votre épouse s'occupe de son fils mineur envers qui elle a des obligations.

vous ne pouvez donc refuser que son fils mineur occupe le logement familial.

y-a-t-il une décision de justice relatif à la garde de cet enfant ?

mais vous pourrez exiger son départ lorsqu'il sera majeur.

si c'est une volonté de votre épouse, vous lui dîtes que cela va mettre en péril votre couple, et votre épouse choisira entre son fils et son époux.

salutations

Par **jogelso**, le **12/08/2019** à **13:18**

Merci de votre réponse

L autorité parentale est à mon épouse et son ex époux qui réside en Italie et lequel a mis à la porte son fils car il est insupportable

Alors d après je serai obligé de le voir venir chez nous sans rien pouvoir faire contre